

Vos vieilles canettes valent encore de l'argent !

LES BONS VILLERS

Pour une prime aux retours de canettes, la commune installe une machine publique.

Sur la place de Frasnes, juste à côté des bâtiments communaux, les autori-



■ **Le commerce local est aussi gagnant.** © NGOM

tés communales ont installé une machine dans laquelle sont introduites des canettes ramassées sur la voie publique lors d'une promenade par exemple. Le but est d'offrir, en contrepartie du ramassage des canettes, des chèques d'une valeur de 5 euros à faire valoir dans les commerces locaux. Les citoyens ont la possibilité d'amener un maximum de 200 canettes par mois. Une fois celles-ci mises dans l'appareil, un ticket est délivré à la personne. Sur ce document

figure un code à introduire dans son compte Be Wapp. Une fois le compte atteint, un chèque d'une valeur de 5 euros est octroyé.

“Les canettes que vous ramassez et rapportez dans le point de collecte sont triées dans un centre de tri, tout comme les canettes que vous consommez à domicile et que vous jetez avec vos PMC actuels. Elles sont triées en fonction de leur matière (acier et aluminium) et recyclées, pour une utilisation dans de nouveaux objets. Il peut s'agir de nouveaux emballages, mais aussi d'appareils électriques, de pièces automobiles ou de vélos”, communique l'ASBL Be Wapp.

F.Ng.